



Déclaration préalable de la FSU au CTSD du 10 février 2022

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'exaspération est à son comble parmi les personnels, l'épuisement professionnel est patent dans les salles des professeurs, le découragement est de mise. Nous n'avions jamais, en deux ans de COVID, atteint de tels chiffres de contamination. Des écoles, des collèges, des lycées craquent, des classes se vident puis se remplissent à nouveau puis se vident encore, les parents et les élèves sont déboussolés... Dans les établissements, ces absences massives d'élèves entraînent une grande perturbation des cours. Les enseignements ne sont plus cohérents ni continus. Pourtant, les représentants de la Macronie ont couru les plateaux médiatiques pour clamer que les établissements scolaires avaient été équipés de détecteurs de CO² et de purificateurs d'air en nombre suffisant : c'est FAUX ! Les établissements ont dû utiliser leurs fonds propres et les dotations spéciales des collectivités territoriales se sont avérées sous-dimensionnées, à raison souvent d'un ou deux capteurs par établissement. Les personnels de l'Education nationale n'ont pas été protégés correctement par leur employeur depuis le début de la pandémie. Pire, ils et elles continuent d'être méprisés et maltraités : ainsi, se prépare déjà le protocole sanitaire version 51, qui sera, sans doute, selon la fâcheuse et détestable habitude du ministre, d'abord annoncée dans les médias avant diffusion à la profession la veille de la reprise ! Rien d'étonnant, donc, à ce que la situation soit chaotique sur le terrain !

La cinquième vague a mis en lumière l'état de dénuement d'un système éducatif au bord du *crash*, épuisé par des années d'austérité budgétaire, de suppressions de postes et de moyens. Cette situation a conduit à une mobilisation, construite en quelques jours, sans précédent le 13 janvier dernier qui a réuni plus de 60% des enseignant·es, mais aussi de nombreux·ses AED (100% de grévistes dans certaines équipes de vie scolaire du département), AESH et agent·es des collectivités territoriales, en *première ligne* dans les établissements scolaires face à la pandémie. Le ministre a alors été contraint de changer quelque peu ses habitudes de communication en consultant les organisations syndicales. Le report des épreuves de spécialité du bac a été annoncé aux enseignants, les collègues ont, pour une fois, reçu les détails des nouvelles modalités avant leur parution dans les médias. Cependant les provocations émanant du ministère continuent. Comment comprendre par exemple que les auto-évaluations des établissements n'aient pas été repoussées alors que les enseignants ne savent plus où donner de la tête ?

Nous sommes dans une situation de crise sanitaire inédite et les services publics prouvent chaque jour qu'ils sont indispensables. Pourtant, les attaques contre l'Éducation Nationale se poursuivent. Comment comprendre que Monsieur le Ministre rende quelques 75 millions d'euros à Bercy cette année (529 millions € depuis 2018) alors même que les besoins d'école n'ont jamais été aussi criants.

Si l'École est matériellement ouverte, l'enseignement et la « continuité pédagogique » sont, quant à eux, en berne : les effectifs et compositions des groupes classe changent chaque jour ou presque à cause des contaminations ; faute de remplaçant·es plusieurs centaines de classes sont sans enseignant·es chaque jour, notre département n'a pas échappé à cette difficulté du remplacement, en raison d'un vivier insuffisant. De plus, des heures n'avaient déjà pas été pourvues depuis la rentrée de septembre ! Le Ministre en est maintenant à recruter des contractuel·les à BAC+2 pour tenter de faire face ; ce faisant, il continue de dégrader le métier, en

laissant penser qu'on peut enseigner avec des qualifications minimales. Commémorant sur « l'absentéisme » des professeur·es, au comble de l'indécence, le Ministre expose désormais délibérément des retraité·es dans des établissements, où faute de moyens, le virus est cultivé comme dans des boîtes de Petri.

Dans de telles conditions, les questions de progression, de nouveaux apprentissages, et de réduction des inégalités sociales et scolaires ne peuvent avoir lieu que de façon épisodique. Ce constat devrait donc selon nous peser fortement dans la balance de la préparation de la rentrée prochaine. Mais, comme en témoignent les suppressions des 440 postes annoncées pour la rentrée 2022, le ministère poursuit la politique de destruction de l'Education nationale car depuis 2017, ce sont **7900 emplois d'enseignants qui auront été supprimés dans le second degré public, soit l'équivalent de 175 collèges rayés de la carte** ! Jean-Michel Blanquer aura été le fossoyeur du service public d'éducation.

Et pourtant, il y a des urgences : quand le ministre dit « recrutement de contractuels », la profession dit « plan d'urgence pour l'éducation via un collectif budgétaire, et emplois statutaires », quand le ministre dit « primes au mérite », la profession répond « dégel du point d'indice et rattrapage salarial » et c'est pour cela qu'elle s'est à nouveau mise en grève le 27 janvier, quand le ministre dit « évaluations nationales standardisées et recentrage sur les fondamentaux », la profession répond « ambition pour l'Ecole et ses élèves, ainsi que liberté pédagogique » ! Quand le ministre dit que l'inclusion est une réussite, la profession réclame un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH, l'abandon des PIAL et des effectifs qui tiennent enfin compte de la réalité du métier d'enseignant·e aujourd'hui. Quand le ministre dit que sa réforme du lycée est une réussite, la profession la critique car elle est inégalitaire. Alors que les enseignants s'alarment de la baisse du nombre de jeunes filles qui choisissent les mathématiques, il répond tout d'abord que les élèves font davantage de mathématiques que précédemment dans « l'enseignement scientifique » (alors que cet enseignement est assuré à 93% par des professeurs de physique-chimie et de SVT), puis le ministre effectue un virage à 180 degrés dans la même journée en affirmant qu'il faudrait « probablement » ajouter des mathématiques dans le tronc commun en 1^{ère} et en terminale pour que « l'ensemble des élèves » aient davantage de « culture mathématique ». Jean-Michel Blanquer aura été le Ministre du tri social de *Parcoursup*, de la liquidation programmée de la politique d'éducation prioritaire, de l'agenda néolibéral, le Ministre des « hackers russes » du distanciel, de la mascarade du Grenelle de l'éducation, de l'externalisation des services publics au profit d'offices aux intérêts privés, des cadeaux à Mc Kinsley & Co, le Ministre de la revalorisation fantôme des personnels.

C'est dans ce que contexte extrêmement tendu que nous sommes aujourd'hui réuni·es pour étudier la dotation allouée au département et sa répartition dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2022 dans le second degré. Cette rentrée se fait dans notre académie au prix de la suppression de 49 postes. A la rentrée prochaine, il est prévu de placer devant les élèves des stagiaires à temps plein, formule testée, il y a plusieurs années sous le mandat de Nicolas Sarkozy et qui fut largement décriée puis supprimée. Dans un contexte inquiétant de désaffectation pour nos métiers – comme en témoigne le nombre de démissions de stagiaires l'an dernier - cette tentative d'escamotage se fait au détriment tant des personnels stagiaires, qui doivent pouvoir se consacrer pleinement à leur formation initiale, que des élèves et des enseignements à transmettre qui réclament des enseignant·es formé·es et aguerri·es pour appréhender l'hétérogénéité des classes et le contenu écrasant des programmes.

Par ailleurs, des enveloppes d'heures pour assurer la continuité du service public d'éducation jusqu'à la fin de l'année sont données mais cela se fait au mépris des conditions de travail des collègues et de la qualité du service rendu : surveillance par les AED à la place des cours, recrutements de personnels à BAC+2 qui ne pourront pas passer les concours, et enfin appel aux « vacataires » terme pourtant proscrit dans l'Education nationale selon les dispositions de la circulaire du 20 octobre 2016. La FSU dénonce cette situation scandaleuse. Nous exigeons le réemploi de tou·tes les non-titulaires qui n'ont pas été reconduit·es durant l'été 2021.

A la rentrée 2022, alors que nous réclamons un plan d'urgence pour les établissements scolaires à la hauteur des besoins, notamment en termes de recrutement, l'austérité imposée par l'Education nationale est encore d'actualité, comme si de rien n'était ! Les autorités académiques prévoient pour l'instant 492 élèves en moins dans les collèges du département l'an prochain et une baisse de la DHG globale de **183.25 heures** par rapport à 2021 ! Comment comprendre la différence avec les chiffres donnés au CTA où il est prévu à la rentrée prochaine 18 566 élèves en Côte-d'Or soit 220 de plus que vos prévisions ! Pourquoi existe-il une différence de **430.75 heures** entre la DHG départementale annoncée au CTA et celle du CTSD ? Une chose est certaine : nos conditions de travail vont encore se dégrader.... Réduire les effectifs par classe est une nécessité, le gouvernement fait le choix inverse et continue sa politique de destruction du Service Public d'Éducation. Nous sommes bien conscients, Madame la Directrice académique, que les personnels de vos services et vous-même, travaillez d'arrache-pied pour satisfaire les demandes des personnels en fonction des moyens dont vous disposez. Mais il suffirait de changer quelques critères, comme le nombre d'élèves par classe, pour que tous les tableaux passent au vert et que les conditions de travail de tous les personnels s'en trouvent améliorées !

Dans le Second Degré, la hausse de 56.50 HSA est loin de compenser la baisse de 234.25 HP, soit l'équivalent de 13 ETP par rapport à cette année ! Est-ce une solution pour pallier la crise de vocation ? On diminue le nombre de personnels pour leur faire faire plus d'heures alors qu'ils sont déjà à bout ! La DHG départementale a de lourdes conséquences : classes surchargées, diminution des groupes à effectifs réduits, offre de formation optionnelle, pression qui arrive à ses limites pour accepter toujours davantage d'heures supplémentaires, cela se traduira par une augmentation des mesures de carte scolaire, une multiplication des postes partagés et un droit à muter restreint voire inexistant dans certaines disciplines comme les Lettres classiques. La FSU ne manquera pas de pointer l'écart entre des discours lénifiants de l'Institution et une réalité moins flatteuse qui n'épargne ni les collèges, ni les lycées généraux et technologiques, ni la voie professionnelle.

Au niveau départemental, les dotations déjà annoncées par les chefs d'établissement à leurs personnels suscitent de l'incompréhension, voire de l'écœurement. Certains établissements voient leur dotation particulièrement impactée : le collège de Châtillon perd 44 heures, Le Chapitre 52 heures, Champollion 45 heures, Clos de Pouilly 21 heures, Les Lentillères 57.25 heures, Fontaine-Française 48.75 heures avec pourtant 3 élèves en plus, Is-sur-Tille 40.5 heures, Nuits St Georges 47 heures, sans compter les établissements comme Arnay-le-Duc et Pouilly-en-Auxois qui voient leur dotation baisser depuis plusieurs années... Le choix politique de réduire les postes et d'augmenter le nombre d'HSA n'est pas cohérent avec la réalité du terrain. **Il y a un moment où faire mieux avec moins devient impossible et insupportable !**

Concernant les effectifs, nous attirons chaque année votre attention sur la situation des établissements comprenant une ULIS dont les enfants sont pour la majorité, inclus dans les classes dites ordinaires. L'article 25 de la loi sur l'école de la confiance introduit à l'article L. 351-1 du code de l'éducation, une phrase ainsi rédigée : « Les élèves accompagnés dans le cadre de ces dispositifs sont comptabilisés dans les effectifs scolarisés ». Or en n'intégrant pas les ULIS dans les effectifs comme il est prévu légalement, c'est remettre en cause leur inclusion dans des classes déjà « chargées », tout comme l'insertion des élèves issus d'UPE2A dans les établissements, qui en accueillent une. Comment gérer l'inclusion des élèves les plus fragiles en classe à 30 élèves puisque celles-ci deviennent la norme ? Serait-il possible pour les années à venir de connaître les niveaux dans lesquels les enfants scolarisés en ULIS sont inclus ou mieux de les comptabiliser directement dans les effectifs des classes ? En effet, dans certains établissements cela peut avoir pour conséquence de dépasser le seuil maximal d'effectif des classes et la création d'une division supplémentaire. Comme les années précédentes, nous renouvelons notre demande de porter une attention particulière sur ces établissements pour maintenir des effectifs de classe décents afin de permettre aux collègues enseignants d'accueillir sereinement élèves issus d'ULIS et d'UPE2A et de garantir la qualité de leur inclusion.

Quand on regarde dans le détail les DHG des établissements, nous constatons que 18 établissements ont une variation d'au moins 20 heures par rapport à leur DHG de l'an dernier. Nous remarquons aussi que certains établissements ont vu leurs effectifs réels à cette rentrée être nettement supérieurs aux prévisions de vos services l'an dernier comme Camille Claudel à Chevigny, le Clos de Pouilly, Marsannay la Côte, Vitteaux... Pour tous ces constats, nous réitérons notre demande d'avoir davantage d'informations et le classement des établissements côte-d'oriens, pris en compte pour la préparation de la rentrée scolaire. Serait-il possible pour les années à venir d'avoir sur les documents, la structure prévue au sein de chaque établissement (nombre de divisions par niveau)... Nous souhaitons connaître les critères de classement et les modes de calcul utilisés. Pourriez-vous nous préciser également à quel moment ils sont mis à jour, pour être pris en compte dans le reclassement des collèges ? De plus, nous regrettons d'avoir les informations aussi tardivement alors que les chefs d'établissement en ont été destinataires depuis mi-janvier !

Concernant la situation des SEGPA, même si nous observons une stabilité des effectifs prévisionnels et une très légère hausse de leur dotation de 9.55 heures au total, nous déplorons que la DHG du Chapitre baisse alors que ses effectifs demeurent stables.

Toutes ces dotations ne répondent donc pas à la crise que nous traversons. Les besoins sont présents dans tous les domaines de l'Education et pourtant aucun plan d'urgence n'est prévu. Au-delà de tous les discours gouvernementaux, la FSU dénonce cette politique de démantèlement du Service Public d'Education, qu'elle passe par l'assèchement des moyens ou le dévoiement de la décentralisation. Les personnels exigent de la considération, des rémunérations décentes et des moyens pour assurer leurs missions au service des élèves. Les équipes ne veulent plus faire de choix contraints, douloureux lors de réunions de préparations de rentrée. Par ailleurs, les collègues souhaitent être davantage considérés et n'apprécient pas d'apprendre en AG que leur poste est supprimé par leur chef d'établissement, sans aucune information donnée en amont ! **Enfin, nous sommes profondément préoccupé-es par la multiplication des alertes de nos collègues qui souffrent du néomanagement public imposé par leur chef d'établissement qui instrumentalise les tensions, accentue le stress et aggrave nos conditions de travail. Pour la FSU, Jean-Michel Blanquer aura été le ministre du mépris et de la maltraitance organisée en système, de la vassalisation des personnels et du management par le stress, en somme de la « France-télécomisation » de l'Education Nationale !**